

L'appel du collectif Charlemagne



Université de Lorraine

1, 2, 3 PARTONS !

Nous, un ensemble de personnels de l'université de Lorraine -professeurs, maîtres de conférences, enseignants, chercheurs, personnels de soutien à la recherche, à la pédagogie et à l'administration- avons décidé de nous structurer en collectif pour affirmer la nécessité de faire évoluer l'université de Lorraine (UL). Notre appel :

- ***Dresse un bilan sincère de l'UL et demande un changement structurel,***
- ***Propose de construire une configuration scientifique dotée d'une identité claire pour Metz et la Lorraine-Nord, identité fondée sur une université européenne des sciences appliquées,***
- ***Visé à reconfigurer l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation en Lorraine en transformant l'UL en un regroupement d'universités des métropoles et territoires lorrains (type Communauté d'Universités et Etablissements, fédération universitaire, cluster ou rapprochement universitaire), dans un débat ouvert à tous, avec une échéance fixée à 2022.***

1.

La fusion des quatre universités de Lorraine devait permettre de faire une université performante, attractive, internationale et ancrée dans sa région Lorraine. Elle devait équilibrer les formations et les projets de recherche entre Metz et Nancy, et surtout permettre à Metz de rattraper son retard en matière d'enseignement supérieur. Au bout de 8 années, l'échec est patent.

- **Échec dans les classements internationaux et nationaux :** la prétention de vouloir faire de l'UL une grande université est un fiasco. Regardons les places modestes -certains diront médiocres- occupées par l'UL dans cinq grands classements :
 - Shanghai : entre la 301^{ème} et la 400^{ème} place. Près de 100 places ont été perdues entre 2018 et 2019. L'UL reste au niveau de 2012.
 - QSⁱⁱ Top Universities : entre la 751^{ème} et la 800^{ème} place au niveau mondial. 300 places ont été perdues depuis 2012
 - CWTS Leiden rankingⁱⁱⁱ : 324^{ème} place mondiale.
 - THE WorldUniversityRanking^{iv} : entre la 601^{ème} et la 800^{ème} place.
 - Classement général des 44 villes étudiantes 2019-2020^v, Nancy en 13^{ème} position gagne deux places, tandis que Metz en 37^{ème} position perd deux places. La fusion ne profite pas à Metz qui recule toujours et n'arrive pas à rattraper son retard historique.
- **Échec dans la performance nationale :** les ambitions de l'UL étaient de remporter des projets nationaux. Or, l'UL n'arrive pas à trouver une dynamique interne qui lui permette de réussir à développer des projets ambitieux et innovants. Ses projets avortent :
 - Projet de Nouveau Cursus Universitaire des investissements d'avenir : rejet.
 - Projet d'Ecoles de Recherches : rejet.
 - Projet d'Université Européenne : rejet.
 - Projet d'Institut en Intelligence Artificielle des investissements d'avenir : rejet.
 - Les initiatives messines sont rejetées par l'UL, empêchant Metz de se développer.
- **Échec dans l'attractivité :** ses infrastructures disséminées, sans spécificité, sans lien de cohérence font de l'UL une université plus éclatée qu'éclatante :
 - Régionalement, l'attractivité est d'abord celle de Strasbourg. Ceci n'empêche pas les universités de Troyes et Mulhouse de poursuivre leur développement sur des niches spécifiques. Metz a toute sa légitimité et sa place pour marquer son territoire en Moselle et Lorraine-Nord.

- À proximité, l'université de Luxembourg présente une croissance importante et son attractivité amène des étudiants messins à prendre le bus^{vi} tous les matins pour y étudier en trois langues.
- **Échec dans la vision régionale :**
 - Sur le plan administratif, la région Lorraine n'existe plus. Place à la région Grand Est avec ses différentes universités, place également à de nouvelles relations entre les métropoles qui doivent toutes avoir un siège d'université afin de construire ensemble une stratégie de recherche et d'innovation. Pour rappel, à l'époque de la construction de l'Université de Lorraine, l'argument stratégique était de vouloir prendre une avance sur les autres régions françaises en mettant en place une université de type « campus régional ». Force est de constater qu'aujourd'hui c'est la logique des métropoles qui a gagné et pas celle des régions. Metz-Métropole est la seule des 22 métropoles françaises à ne pas avoir de siège d'université sur son territoire^{vii}. Metz est devenu un site délocalisé de Nancy et accuse un gros retard dans le cadre de cette UL.
 - Nous pensons que la métropole messine et sa propre université doivent gérer ensemble l'écosystème de recherche et d'innovation de la Moselle, sans en référer à un pilotage nancéen. Il n'est pas possible de sous-traiter définitivement cet aspect vital à une gouvernance d'université essentiellement nancéenne. Metz doit reprendre la main sur la formation de ses étudiants et sur la recherche en relation avec son écosystème.
- **Échec dans l'équilibrage entre Metz et Nancy :**
 - Depuis des décennies, Metz a un retard considérable en matière d'enseignement supérieur. Sur les quatre anciens départements lorrains, la Moselle a fourni 9674 nouveaux bacheliers^{viii}, la Meurthe-Moselle 6772, les Vosges 3694 et la Meuse 1717. La Moselle produit donc 44,3% des bacheliers lorrains mais ne forme qu'au mieux 25% des étudiants.
 - Nous ne cherchons pas à opposer sites mosellans et meurthe-et-mosellans, mais l'équilibre annoncé lors de la phase de construction de l'UL ne se traduit pas dans la réalité (les Directions, Collégiums et Pôles dépendent quasi-intégralement de Nancy). La création de l'UL devait être l'occasion de disposer d'un grand établissement fort de la mise en commun de tous ses potentiels et de son ancrage lorrain sans perte d'identité et des spécificités de nos territoires. Aujourd'hui l'UL apparaît comme l'expression d'une mise sous tutelle de Metz et de la Moselle, sans autonomie locale pour décider de nos projets pour notre territoire. Nous nous devons de penser aux étudiants et à leurs familles, aux entreprises, aux associations, aux administrations publiques ainsi qu'aux personnels de l'université.
- **Échec dans la construction d'une entité garantissant des perspectives de développement à tous :**
 - Même s'il existe quelques avancées avec l'UL, le personnel est nombreux à souligner l'absence de liens sociaux, la perte des relations de proximité, la fin de l'action sociale... Beaucoup d'entre nous ne se sentent pas suffisamment considérés : les compétences ne sont pas reconnues à leur juste valeur, la gestion est distante et la motivation au travail n'apparaît plus comme importante.
 - La lourdeur de l'organisation centralisée en millefeuille (UFR, facultés, collégiums, sénat, pôles, départements, instituts...) inhibe le développement des projets. L'illisibilité organisationnelle a engendré un repli sur soi où chacun veut garder ses postes, moyens et ressources. Les personnels passent plus de temps à préserver les ressources dont ils disposent encore, à gérer des conflits internes, à provoquer des décisions rivales... plutôt qu'à se lancer dans des projets porteurs d'avenir. Ce dysfonctionnement structurel bloque les initiatives et crée un climat délétère.
 - Plus gravement encore, l'UL est le siège de tensions et d'un climat social où les procès deviennent la manière de gérer les relations humaines et sociales^{ix}, et où apparaissent de graves problèmes de souffrance au travail.
 - De plus, les évolutions de carrières des messins, notamment des BIATSS, deviennent de plus en plus difficiles, en raison du fait que les postes à responsabilité ont migré sur Nancy, laissant sur Metz des postes d'exécution ou de coordination.
- **Échec dans la construction d'une culture universitaire « lorraine » durable :**
 - La crise lancinante qui traverse l'UL depuis sa création s'est accélérée avec la disparition de la région Lorraine. La création de la région Grand Est a mis fin à la région Lorraine et a sans doute fait germer un nouveau structurel de l'université en Lorraine Nord et Sud. Elle a redéfini les relations entre les villes universitaires et, dans cette grande région, il semble logique que chaque grande ville ait sa propre université, comme Mulhouse, Nancy, Reims et Troyes.
 - Le périmètre de la Région a changé, le périmètre de l'UL doit aussi changer. Alors oui, reconfigurons l'UL ! Il y a une place pour autre configuration universitaire, à Metz et à Nancy. Ensembles ces deux villes peuvent chacune faire deux meilleures universités. Chacune gagnera à être une métropole universitaire à part entière. L'indépendance n'empêchera pas des collaborations privilégiées entre Metz et Nancy ; elle n'empêchera pas non plus des choix distincts qui seront plus stratégiques pour l'une ou l'autre.

2.

Nous voulons sortir de ces échecs qui ne sont pas imputables aux pensées des fondateurs, mais à la tournure prise par l'organisation de l'UL et au nouveau contexte de la région Grand Est. À présent, il faut un nouveau projet : faire de l'enseignement supérieur et de la recherche en Moselle un espace de production, de diffusion et de valorisation des connaissances relatives aux sciences appliquées dans un contexte international. Nous voulons refonder l'université à Metz sur la base d'un projet favorisant l'essor de l'application des connaissances et de la culture européenne. Il s'agit de :

- **Mettre à la disposition de la Région Grand Est un outil de formation et de recherche centré sur les applications dans tous les domaines des sciences, lettres, arts, sciences humaines et sociales :**
 - Affirmer une identité aux sites messins et mosellans de développement de projets universitaires dans le domaine transfrontalier. C'est à Metz qu'il y a le plus grand nombre de cursus franco-allemands après Paris, nous avons donc une légitimité à revendiquer cette place naturelle.
 - Reconnaître une structuration de la recherche et de la pédagogie qui mettent en avant le pragmatisme (recherche fondamentale reliée aux applications et recherche appliquée) et l'international (notre position en Europe).
 - Accroître l'enseignement appliqué dans des domaines techniques et professionnels, en collaboration avec les principaux partenaires économiques et industriels de la Région Grand Est, afin d'assurer l'adéquation des formations avec l'évolution des métiers. La recherche appliquée est orientée vers un objectif pratique, identifié et déterminé, qui se construit à partir de la recherche fondamentale. Les partenariats avec les autres universités de la région Grand Est seront développés pour articuler sciences appliquées et sciences fondamentales.
 - Développer les formes de reconnaissance des laboratoires par le CNRS et par des chaires de recherche appliquée en relation avec des mécénats d'entreprises afin d'avoir une politique institutionnelle stratégique vers le monde socio-économique.
- **Construire une pédagogie innovante en s'appuyant sur nos deux atouts majeurs :**
 - Metz se définit à la fois par une culture européenne et par une culture des sciences appliquées, que ce soit dans les Sciences (Informatique, Mécanique, Mathématiques, Physique, Chimie, Environnement...), dans le Génie (Génie civil; Electronique, Mécanique et Energétique, ENIM, SUPELEC, ENSAM...), dans les Lettres et les Arts (Langues, Littérature, Spiritualité, ESAL, Arts appliqués, Arts de la scène...), dans les Sciences Humaines et Sociales (Psychologues, Ergonomes, Aménagement et du territoire, Sciences Sociales; Communication, Historiens, Géographes...); le Droit et la Gestion (Sciences juridiques, Gestion Hôtelière, Affaires Internationales, Marketing, Informatique de Gestion...); les Technologies (Action Commerciale, Banque et Assurance, Informatique Industrielle et Gestion, Gestion des Entreprises et des Administrations, Maintenance, Télécommunication et Réseaux) et l'Education (Professorat, ESPE, MEEF...).
 - Proposer des formations 4.0 : créatives, connectées et centrées sur les compétences recherchées à travers des prestations sur mesure répondant aux besoins exprimés. Il s'agira de répondre aux demandes de manière réactive et d'ouvrir de nouvelles formations intégrant des données prospectives sur les évolutions des besoins futurs et développant les compétences d'adaptation efficace dans les nouveaux contextes professionnels.
 - Promouvoir la formation professionnelle continue afin d'améliorer les compétences des employés dans les entreprises publiques et privées. Il s'agit de contribuer à la promotion sociale et professionnelle des salariés en leur offrant l'occasion de poursuivre des études universitaires ciblées leur permettant d'améliorer leurs conditions de vie sociale et professionnelle.
- **Avoir une organisation simple, agile et efficace :**
 - Nous ne voulons plus de la lourdeur de l'UL où « L'hypercentralisation kafkaïenne conduit les services administratifs centrés sur Nancy à piloter directement les filières pédagogiques court-circuitant ainsi les instances démocratiques (départements pédagogiques, UFR et IUT, collegiums) ainsi que leurs directeurs élus. Les services administratifs dysfonctionnent, car ils sont proches de la thrombose »^x.
 - Nous souhaitons une organisation efficace et bien maîtrisée, s'inspirant des meilleures universités mondiales et qui donne autonomie et responsabilisation tout en reconnaissant le travail et le mérite des personnels.
- **Se donner pour mission de renforcer l'attractivité du territoire vers les entreprises :**
 - Développer la recherche fondamentale pour promouvoir les sciences appliquées.
 - Afficher l'ambition d'une influence positive sur l'économie régionale.
 - Créer de la valeur partagée entre la production de connaissances et l'utilisation de ces connaissances dans et pour le tissu économique régional.

3.

À celles et ceux qui veulent s'engager dans la construction d'une nouvelle dynamique universitaire, à celles et ceux qui ne se reconnaissent plus dans une université centralisée et bureaucratique, à celles et ceux qui pensent que la création de la région Grand Est a réaffecté une grande partie des questions universitaires aux métropoles, à celles et ceux qui sont déçus des échecs répétés, des dysfonctionnements et des lourdeurs de l'UL..., nous vous invitons à vous associer à notre démarche qui vise à :

- **Approfondir notre réflexion pour défendre un nouveau projet d'université :**
 - La mise en place de l'UL dans une région qui disparaissait a conduit à confisquer à Metz son autonomie scientifique, pédagogique et politique. L'UL a réduit à néant ce qui reste à Metz de sa capacité d'initiative au service d'une Moselle déjà malmenée. Nous refusons cette orientation et réaffirmons la nécessité de l'ancrage territorial du site mosellan.
- **Promouvoir une université européenne des sciences appliquées :**
 - Internationale,
 - Ouverte sur les entreprises et le monde du travail,
 - Toujours plus attractive,
 - Aux capacités d'accueil renforcées,
 - Reliée aux collectivités de notre territoire en leur donnant une réelle place dans les conseils.
- **Rencontrer tous nos représentants :**
 - Dans le contexte des élections municipales, nous nous engageons à poursuivre ce projet d'une université européenne des sciences appliquées, à le présenter, l'expliquer et le défendre auprès de nos élus politiques.
 - Avec les syndicats professionnels, nous collaborerons à faire émerger une nouvelle configuration des relations au travail où les questions du contenu, du sens et de l'organisation du travail seront centrales.
- **Constituer des listes électorales pour les prochaines élections universitaires :**
 - Se rapprocher des collègues nancéiens qui souhaitent également transformer l'UL et qui vivent aussi les dysfonctionnements organisationnels. Ensemble, Metz et Nancy, nous créerons deux meilleures universités pour notre grande région.
- **Organiser la reconfiguration de l'UL :**
 - Par l'interne, en faisant des prochaines élections dans les conseils universitaires des votes de type « referendum » pour, d'une part transformer l'UL en une sorte de fédération de type Communauté d'Universités et Etablissements (COMUE)^{xi} ou de de statuts d'établissement public expérimental (Ordonnance 12 décembre 2018)^{xii} et d'autre part, créer une nouvelle université sur Metz. Lors de ces élections, un regard attentif et précis sera porté sur le vote mosellan. Nous travaillerons ensemble, Metz et Nancy, à développer nos deux métropoles pour l'intérêt commun et saurons aussi faire des choix distincts lorsque les intérêts sont particuliers.
 - Par l'externe, en s'appuyant sur les élus de Metz-Métropole, du Département de la Moselle, de la Région Grand Est et du Ministère afin de faire évoluer l'UL et de créer une nouvelle université à Metz.
- **Envisager concrètement l'évolution de l'UL :**
 - S'inspirer des modèles d'émancipation qui ont permis le développement des universités de La Rochelle et de Nîmes, qui toutes deux se sont affranchies de leurs sièges initiaux (respectivement Poitiers et Montpellier). Dans ces cas, les COMUE, ou les « nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche », sont un moyen de partager des ressources, tout en reconnaissant les perspectives spécifiques. Nous pensons que ce type d'organisation doit être à la base de la refondation universitaire de nos territoires.
 - Faire nommer un administrateur provisoire en vue de gérer la transition et d'organiser la transformation en s'inspirant des universités étrangères (Leuven, Louvain, Montréal...) et françaises (La Rochelle, Nîmes...), qui ont réussi à se reconfigurer et dont certaines occupent de bonnes places dans les classements internationaux^{xiii}.
- **Mettre en place une sorte de fédération des Universités pour nos territoires :**
 - Un regroupement universitaire pour les territoires devra succéder au statut de grand établissement afin d'assurer une coordination territoriale, d'améliorer la vie étudiante et de renforcer l'attractivité de Metz et de Nancy, ensemble.
 - Les compétences de ce futur regroupement universitaire seront définies afin de renforcer la coopération entre tous les acteurs, de réduire la complexité institutionnelle, d'offrir de meilleures chances de réussite à tous les étudiants et une meilleure visibilité territoriale à la recherche.

La refondation d'une nouvelle université sur Metz et la Lorraine-Nord vise à donner un nouvel horizon à la recherche, à l'enseignement supérieur et à l'innovation en Grand Est. Elle doit faire la part de ce qui est immuable dans une université française et de ce qui doit changer. Elle ne doit plus confiner Metz à un rôle « périphérique » devant appliquer des règles et doctrines venant du « central ». Mais comment cela se passerait-il pour moi ?

« Pourquoi tout changer, un rééquilibrage des pouvoirs serait plus simple ? »

Depuis les dernières élections de la présidence, la question du rééquilibrage des pouvoirs est clairement posée, notamment car une gouvernance totalement nancéienne s'est mise en place. Plusieurs fois alertée sur le rééquilibrage, la gouvernance n'a pas jugé utile de changer les règles du jeu entre Metz et Nancy. C'est une des raisons pour laquelle, la reconfiguration est à l'ordre du jour... et plus le rééquilibrage.

« Je suis en poste à Nancy mais mon labo est à Metz, comment cela se passera-t-il ? »

Nancy est et restera un partenaire privilégié de Metz, mais il ne sera plus le seul. Cela n'empêchera pas des collaborations avec Nancy pour les chercheurs, les équipes, les masters, les laboratoires qui le souhaiteraient. Pas plus que cela n'empêchera les partenariats avec les universités de Reims, Troyes, Strasbourg, Mulhouse et du Luxembourg.

« Ne pourrions-nous pas rattraper le retard de Metz en demandant un équilibre des moyens sur la base du nombre de bacheliers par département ? »

Cette question a déjà été posée indirectement par une lettre ouverte de tous les directeurs d'UFR et d'IUT des sites de Metz et de la Moselle (voir bas de page VIII). Ici, les enjeux entre Metz et Nancy sont clairement contradictoires, car la Moselle diplôme beaucoup de bacheliers et proportionnellement forme beaucoup moins d'étudiants. Si on fait une rapide projection, la Moselle devrait former plus de 26400 étudiants. Pourquoi un département accepterait-il, sans compensation, de perdre 12000 étudiants pour les donner à un autre ? La question est épineuse et dépasse nos compétences universitaires...

« Mon équipe est intégrée à un laboratoire nancéen, comment cela va se passer ? »

Il faudra veiller à équilibrer les pouvoirs et reconnaître le travail et les investissements de part et d'autre. Nous voulons construire un écosystème de recherche et de formation qui profite à la Moselle, à la région Grand Est et à l'international.

« Vais-je retrouver les instances (collegiums, pôles scientifiques... qui me dicteront une conduite ? »

Non. C'est exclu. Le fonctionnement sera simple, clair et démocratique. Il ne faut pas séparer recherche et formation.

« On évoque les lourdeurs administratives de l'UL mais moi, directeur de labo, aurais-je plus de liberté et de souplesse de fonctionnement ? »

Oui, les directeurs de laboratoire doivent avoir une autonomie accrue, tant en gestion de moyens qu'en gestion scientifique. L'organisation devra les servir et pas l'inverse.

« Que deviennent les formations bi-sites ? »

Au cas par cas. Certaines évolueront vers des doubles diplômes, y compris avec d'autres universités de la Grande Région. Nos étudiants ont tout intérêt à intégrer dans leur formation un double diplôme ou au moins un semestre à l'étranger. Nous valoriserons tous les cursus qui démultiplieront les lieux et pratiques de formation.

« Que deviennent mes collaborations de recherche avec Nancy ? »

Lorsque des conventions de recherches sont engagées, elles perdureront évidemment et seront renouvelées si les partenaires le souhaitent. Ce qui changera, c'est le mode de gestion qui reviendra sur Metz, afin de simplifier tous les aspects comptables, financiers, personnels, etc.

« En fait avec Nancy, j'ai le sentiment d'une défiance permanente, ou qu'on ne m'écoute pas. En quoi le fait d'avoir une université plus proche serait meilleure ? »

Certains disent même que la confiance est rompue ou difficile. La confiance est indispensable pour construire des relations de qualité et obtenir une organisation qui fonctionne de manière optimale. Le développement de la confiance passe nécessairement par des relations de proximité, par des contacts humains simples et directs.

« Un regroupement type COMUE avec Nancy simplifierait-elle l'universitarisation du CHR Metz-Thionville ? »

Oui sans doute, c'est une bonne idée qu'il faudra creuser.

« Nous avons mis du temps à fusionner va-t-on en perdre autant à défusionner ? »

Certainement pas. Pour deux raisons. Premièrement, les exemples de reconfiguration nous montrent que le processus est beaucoup plus rapide que celui de la fusion (ex : UQAM et TELUQ à Montréal ont fusionné en 3 ans et défusionné en un an). Secondement, dans le cas français, la loi relative aux COMUE facilite le partage des compétences et la mise en communs de ressources.

« Va-t-on encore séparer enseignement et recherche ? »

Non, au contraire il faut les réunir. Mis à part l'UL, aucune université dans le monde a fait une telle séparation. Ce clivage est un non-sens universitaire et explique une grande partie de la lourdeur institutionnelle de l'UL.

« Pourquoi le ministère voudrait-il créer autre chose que des grosses universités ? les petites et moyennes universités n'ont plus leur place ? »

Le ministère veut surtout de bonnes universités qui répondent aux besoins de recherche et de formation de leur écosystème. Les villes de Troyes, Reims et Mulhouse ont chacune leur université. Dans la nouvelle logique des métropoles c'est la règle « Une métropole = Un siège d'université » qui domine.

« L'UL dysfonctionne car le ministère a obligé des regroupements, c'est d'abord la faute au ministère et la défusion ne règlera pas les problèmes ? »

Trop vite dit. Certains regroupements sont performants : Strasbourg par exemple. Mais cette fusion s'est faite sur une seule ville, sans superposition disciplinaire. Ce qui n'est pas le cas de l'UL : deux villes éloignées, des différences historiques, des écarts culturels importants, une grande superposition disciplinaire (tout sauf le secteur santé) Et, le ministère n'y est pour rien dans le choix de faire un Grand Etablissement, pas plus que dans la suppression de la région Lorraine.... La fin administrative de la Lorraine a inauguré la fin de son université.



**Charlemagne a soutenu l'école,
le collectif Charlemagne soutient l'évolution de l'UL et
l'émergence d'une nouvelle université en Lorraine-Nord !
Collectif.Charlemagne@gmail.com**

PS : Le collectif Charlemagne est un groupe de réflexion des personnels universitaires mosellans. Il a trois caractéristiques ; (1) VOLONTARIAT – les participants adhèrent spontanément (2) ANONYMAT – les participants ne sont pas explicitement identifiables (3) INDEPENDANCE POLITIQUE – les participants sont de toutes les opinions politiques et transcendent ainsi les clivages politiques. Pour nous rejoindre, contactez Collectif.Charlemagne@gmail.com et sur facebook (<https://www.facebook.com/collectif.charlemagne.5>)

ⁱ le classement « Shanghai » est consultable sur <http://www.shanghairanking.com/World-University-Rankings/University-of-Lorraine.html>

ⁱⁱ QS ranking <https://www.topuniversities.com/universities/university-lorraine>

ⁱⁱⁱ CWTS Leiden ranking, classement sur la période 2013-2016 et publiée en 2018 <https://www.leidenranking.com/ranking/2018/list>
^{iv} <https://www.timeshighereducation.com/world-university-rankings/university-lorraine#content-primary>

^v Classement l'Etudiant : <https://www.letudiant.fr/palmares/liste-profils/palmares-des-villes-etudiantes/classement-general-des-villes-etudiantes/home.html#indicateurs=900645,900646,900647,900648,900649&criteria>

^{vi} Déplacement d'une partie de la jeunesse messine qui prend l'autobus tous les jours pour se rendre de Metz à Belval
<http://www.metz-belval.com/>

^{vii} Metz a même disparu de la carte de France pour les lieux de recherche et de formation dans les propositions de la CPU (Conférences des Présidents d'Universités) pour la loi de programmation pluriannuelle de la recherche <http://cpu.fr/loi-programmation-pluriannuelle-recherche/#p=12>

^{viii} l'INSEE (9 janvier 2019), https://www.insee.fr/fr/statistiques/2012792#tableau-TCRD_071_tab1_departements

^{ix} Voir pour illustration, la décision du conseil d'Etat sur l'harmonisation des règles régissant le temps de travail pour les personnels " Bibliothèques, Ingénieurs, Administratifs, Techniciens, Social, Santé " (BIATSS) à l'Université de Lorraine :
<https://www.legifrance.gouv.fr/affichJuriAdmin.do?oldAction=rechJuriAdmin&idTexte=CETATEXT000035990979&fastReqId=783373355&fastPos=3>

^x Lettre ouverte de tous les directeurs d'UFR et d'IUT des sites de Metz et de la Moselle.

<https://histoiresduniversites.files.wordpress.com/2013/05/lorraine-directeurs-composantes-moselle.pdf>

^{xi} Communautés d'Universités et Etablissements ont été instituées par la loi n°2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche.

^{xii} Ordonnance n° 2018-1131 du 12 décembre 2018 relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

^{xiii} Ces universités sont mieux classées que l'UL dans le classement de « Shanghai », alors que leur taille en est inférieure.
<http://www.shanghairanking.com/World-University-Rankings/KU-Leuven.html>